



Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Courtenay
COMMUNE DE CHUELLES

MAIRIE DE CHUELLES
45220

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JANVIER 2023

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s’est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Date de convocation : 19 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Annick Morin, Martial Pinon, Martine Dieudonné de Carfort, Maurice Osig, Alain Goyon, Eric Gallois, Marie-Claude Aubey, Catherine Le Bec-Lesage, Isabelle Rosse, Marie-Charlotte Verhulst, Cédric Harry.

Secrétaire de séance : Annick Morin

Ordre du jour

1°) Fonctionnement

🚩 Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal.

2°) Finances

🚩 Aire de jeux école maternelle – Demande de subventions

3°) Divers

🚩 Date du prochain conseil municipal.

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance.

1 – Fonctionnement

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 janvier 2023 à l’approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s’ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu. Aucune observation n’étant soulevée, le procès-verbal est approuvé à l’unanimité des présents.

2 – Finances

N°006/2023

DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL : INSTALLATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX A L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire expose le projet d'installation d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 25632,79 € T.T.C.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- adopte le projet - Installation d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle - pour un montant de 25632,79 € T.T.C.
- adopte le plan de financement ci-dessous :

| Dépenses (€) | H.T. | T.T.C. | Recettes (€) | H.T. |
|--------------|----------|----------|-----------------|----------|
| Travaux | 21360,66 | 25632,79 | Etat | 8544,00 |
| | | | Département | 8544,00 |
| | | | AUTOFINANCEMENT | 4272,66 |
| Total | 21360,66 | 25632,79 | Total | 21360,66 |

- sollicite une subvention de 8544,00 € auprès de l'État, correspondant à 40% du montant H.T. du projet.
- charge Monsieur le Maire de toutes les formalités.

N°007/2023

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU VOLET 3 POUR UN PROJET D'INTERET COMMUNAL - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX A L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire rappelle le projet suivant : Installation d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 21360,66 € HT soit 25632,79 € TTC.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet peut être subventionné par le Conseil départemental au titre du volet 3 pour un projet d'intérêt communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- adopte le projet d'Installation d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle.
- adopte le plan de financement ci-dessous :

| Dépenses | Montant H.T. | % |
|-----------------------------|--------------------|------------|
| Travaux | 21.360,66 € | 100 |
| TOTAL DES DEPENSES | 21.360,66 € | 100 |
| Ressources | | |
| D.E.T.R. | 8.544,00 € | 40 |
| Conseil Départemental | 8.544,00 € | 40 |
| Autofinancement | 4.272,66 € | 20 |
| TOTAL DES RESSOURCES | 21.360,66 € | 100 |

- sollicite une demande de subvention au titre du volet 3.
- charge Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Tour de table

Marie-Charlotte Verhulst

- Rappelle l'après-midi Code de la Route organisé par l'association « Les Giberniots » qui aura lieu le 5 février 2023 à partir de 14h30 dans la salle polyvalente et invite tous les conseillers à y participer.

Cedric Harry

- Demande si l'éclairage au Bois des Dodinets est communal car il reste allumé toute la nuit. Monsieur le Maire lui indique que le Bois des Dodinets est un lotissement privé.

Martine Dieudonné de Carfort

- Remercie Monsieur Pinon pour le grignotage effectué le long du bâtiment du service technique et informe que l'agent communal a conseillé de faire les plantations d'arbustes mi-mars 2023.
- Explique que la commission environnement s'est réunie et que la plantation de 7 arbres sur le bord de la route à l'entrée de Chuelles représente un budget de 1700,00€. Monsieur le Maire lui répond que la commission finances décidera du budget alloué à chaque commission au moment du budget.
- Expose la conversation carbone qui se tiendra courant mars et indique que M. Prevost, membre de la commission environnement est le représentant de la commune. Elle demande à Monsieur Vonnet de s'occuper de la communication.

Isabelle Rosse

- Demande des précisions sur le rendez-vous Marchés de Courtenay et Château-Renard inscrit sur le tableau des activités mensuelles. Monsieur le Maire lui en explique le contenu.

Roland Vonnet

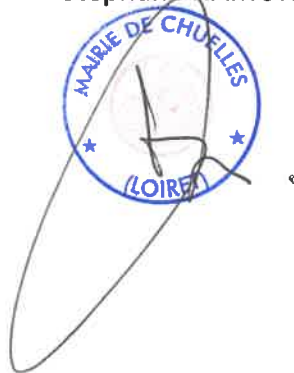
- Informe qu'une réunion concernant « le Fête des Livres et des Arts » du 13 mai prochain s'est tenue aujourd'hui à 18h30.
- Indique que les artistes et artisans participants à la journée sont déjà sélectionnés. Ils seront au nombre de 50 et proposeront des ateliers plus diversifiés et différents par rapport à 2022.

- Signale que la journée sera découpée en 3 périodes :
 - Fête de 10h à 17h sur la place de l'église.
 - Un concert poétique théâtral dans la salle polyvalente de 18h à 19h30.
 - Une guinguette organisée par l'association les Giberniots sous le préau avec possibilité de repli dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Possibilité de restauration avec un food truck et l'association des pompiers.
- Indique également qu'une tombola sera organisée avec en lots des places de cinéma au Vox et des adhésions à la bibliothèque par exemple.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 27 février 2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire
Stéphane HAMON



La Secrétaire de séance
Annick MORIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Annick MORIN", written in a cursive style.